**Communiqué de presse   
Pour diffusion immédiate**

**Le 40e anniversaire de l’APHNY est souligné par l’Office des personnes handicapées**

**Nicolet, le 7 mars 2022.** L’Association des personnes handicapées de Nicolet-Yamaska a reçu récemment un précieux présent de l’Office des personnes handicapées du Québec : un magnifique certificat de reconnaissance accompagné d’une jolie lettre.

« Quand j’ai vu qu’on avait reçu ce cadeau, j’étais contente et fière. L’Office des personnes handicapées du Québec c’est très important. Et voir que la présidente Frances Champigny a pensé à nous avec Daniel Jean, le directeur général, pour notre 40e anniversaire, c’est vraiment un bel honneur », souligneGeneviève Demers, présidente du conseil d’administration de l’APHNY.

De son côté, Émilie Godin, la directrice de l’organisme qui regroupe des membres vivant une situation de handicap, tant au niveau intellectuel, physique qu'au niveau de l'autisme en offrant un milieu de vie et en veillant à la défense de leurs droits dans Nicolet-Yamaska, s’est empressée de prendre les dispositions nécessaires pour faire encadrer le certificat de reconnaissance et l’apposer à une place de choix.

« Je veux que tous nos membres et que tous nos visiteurs puissent le voir et y lire son message qui va comme suit : ***Les efforts que vous déployez contribuent à accroitre la participation sociale des personnes handicapées et à faire du Québec une société plus inclusive. L’Office vous encourage à poursuivre votre excellent travail*** », rapporte-t-elle.

« Notre action se situe dans la continuité avec la mission de l’Office. Comme le dit si bien leur slogan, nous allons continuer de « Conjuguer nos forces » avec eux pour réduire les obstacles rencontrés par les personnes handicapées, leur famille et leurs proches », indique fièrement Émilie Godin.

À propos de l’APHNY

L’APHNY regroupe des membres vivant une situation de handicap, tant au niveau intellectuel, physique qu'au niveau de l'autisme en offrant un milieu de vie et en veillant à la défense de leurs droits.

Elle vise à:

* Améliorer la qualité de vie et promouvoir la participation et l'inclusion sociales des personnes handicapées (DP, DI, TSA).
* Regrouper les personnes handicapées, les familles et les proches du territoire de Nicolet-Yamaska.
* Identifier les besoins des personnes handicapées du territoire et susciter la création et le développement des services.
* Promouvoir et défendre les droits des personnes handicapées.
* Accueillir, informer, soutenir et référer, au besoin, les personnes handicapées et leur famille.
* Faciliter et favoriser l'accès aux services de qualité, adéquats et adaptés.
* Sensibiliser la population et les instances aux réalités vécues par les personnes handicapées et leurs familles.
* Contribuer aux apprentissages et à la formation de ses membres.

- 30 -

\*\*\*\* Notons que l’on peut retrouver cette publication sur la page Facebook de l’APHNY : <https://www.facebook.com/aphnicolet/photos/a.787894374622747/4887984097947067/> \*\*\*\*

Pour plus d’informations :

Émilie Godin

Association des personnes handicapées de Nicolet-Yamaska

[direction@aphny.com](mailto:direction@aphny.com)

819-293-3336

Source :

Stéphane Lévesque

[info@stephanelevesque.net](mailto:info@stephanelevesque.net)

418 654-8486